

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)

Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Consultant Services Division/Division des services d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Conservation du patrimoine architecte		
Solicitation No. - N° de l'invitation EN388-142343/A		Date 2014-09-08
Client Reference No. - N° de référence du client 20142343		Amendment No. - N° modif. 003
File No. - N° de dossier fe170.EN388-142343	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-170-65449		
Date of Original Request for Standing Offer		2014-07-30
Date de la demande de l'offre à commandes originale		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-17		Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lanthier(fe170), Marc		Buyer Id - Id de l'acheteur fe170
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6753 ()	FAX No. - N° de FAX () -	
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: National Capital Area Region de la capitale nationale		
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Les questions et réponses et réponses suivantes font suite à des demandes de renseignements reçus concernant la présente invitation à soumissionner. La présente modification fera partie des documents contractuels.

Question 1

Veillez fournir la description des qualifications et du rôle d'un restaurateur de la maçonnerie et du type de services connexes requis.

Réponse 1

Les restaurateurs et les restauratrices de la maçonnerie possèdent des compétences spécialisées en restauration de structures de maçonnerie historiques, dont les ouvrages de maçonnerie, la pierre architecturale et les éléments sculptés. Ils ont fait des études portant sur la composition et l'utilisation des matériaux employés pour la construction et la sculpture des composants de maçonnerie historiques. Dans le cadre de leurs travaux, ils appliquent avec rigueur les normes internationales pertinentes de ce domaine d'expertise et garantissent la documentation, la conservation, la réparation et l'entretien adéquats des structures de maçonnerie à caractère patrimonial.

Voici une liste d'éléments qui résumant bien les qualifications que doit posséder un restaurateur de la maçonnerie :

1. Le restaurateur de la maçonnerie doit avoir réussi avec succès un ou des cours de formation reconnus portant sur la conservation et la restauration architecturales, ainsi qu'un ou des cours spécialisés traitant de la conservation et de la restauration des objets en pierre;
2. Le restaurateur de la maçonnerie doit posséder au moins 10 ans d'expérience confirmée dans le domaine des ouvrages de maçonnerie et en matière de conservation et de restauration des éléments sculptés et de la pierre architecturale connexes;
3. Le restaurateur de la maçonnerie doit être un membre en règle d'au moins un des organismes suivants :
 - Institut international pour la conservation – Canada;
 - Institut international pour la conservation – Royaume-Uni;
 - Association canadienne des restaurateurs professionnels;
 - American Institute of Conservation – niveau « Professional Associate ».

Dans le cadre des travaux de l'équipe d'experts-conseils en conservation et restauration du patrimoine, les services qui devront être assurés par le restaurateur de la maçonnerie sont directement associés aux services requis (SR) établis conformément à la présente DOC. Par exemple, les services requis pour exécuter les

travaux de l'élément SR 1A.8 (Inspection de l'extérieur [ou de l'enveloppe] des immeubles) impliquent que le restaurateur de la maçonnerie participera à l'évaluation de l'état des murs de maçonnerie et des éléments sculptés et à la consignation de ces résultats, ainsi qu'à l'élaboration de recommandations au chapitre des matériaux et des traitements pertinents.

Question 2

MP 10 1.a et 2.a – Veuillez prendre note que la section en question est identique, pour les éléments 1 et 2; toutefois, l'énoncé de l'élément 1 indique que ces débours ne doivent pas être remboursés séparément, tandis que celui de l'élément 2 indique qu'ils seront remboursés au coût réel (ou prix coûtant). Veuillez clarifier ce point.

- i. De plus, les coûts des articles de la liste de la section MP 10 1 devront-ils faire partie intégrante des taux horaires des experts-conseils proposés à l'annexe B?

Réponse 2

MP10 1. Sous réserve de toute disposition spécifiquement contraire dans les «Conditions supplémentaires», les frais suivants doivent être inclus dans les honoraires exigés pour fournir les services d'expert-conseil et ne doivent pas être remboursés séparément;

- a) frais de reproduction et de livraison des dessins, des fichiers CDAO, des devis et autres documents techniques **spécifiés dans l'« Énoncé de l'offre à commandes »**;

MP10 2. Sous réserve de toute disposition spécifiquement contraire dans les «Conditions supplémentaires», les frais suivants engagés d'une façon raisonnable par l'expert-conseil, qui sont liés aux services et approuvés par le représentant du Ministère, sont remboursés à l'expert-conseil au prix coûtant :

- a) frais de reproduction et de livraison des dessins, des fichiers CDAO, des devis et autres documents techniques **autres que ceux spécifiés dans l'« Énoncé de l'offre à commandes »**;

Question 3

Annexe B – Proposition de prix numéro 6 – Veuillez clarifier le fait suivant : est-ce que tous les frais afférents permettant à l'équipe ou à l'entreprise du soumissionnaire de se rendre dans un rayon de 50 km de la Colline du Parlement constituent effectivement

des débours qui seront remboursés au prix coûtant à l'expert-conseil? Autrement dit, si les employés d'une entreprise située à plus de 50 km de la Colline du Parlement doivent se déplacer pour assurer les services requis, doit-on comprendre que leurs frais de déplacement (temps, frais divers, logement, transport par taxi, etc.) seront effectivement remboursés?

Réponse 3

Non. Les entreprises doivent noter qu'on doit calculer, dans les taux horaires tout compris, **les dépenses de voyages et autres relativement à la prestation des services dans un rayon de 50 km de la Colline du Parlement**

Question 4

L'énoncé de la section 3.2.5 de l'annexe F indique que l'édifice visé par le projet hypothétique a été l'objet « d'évaluations de l'état (de l'édifice) réalisées par le passé ». Les responsables de TPSGC peuvent-ils clarifier ce que cette phrase implique, en ce qui a trait aux types d'évaluations réalisées? Autrement dit, est-ce que ce sont, par exemple, des rapports sur les structures patrimoniales, des rapports d'inspection d'édifices, des énoncés de valeur patrimoniale du BEEFP ou des plans de conservation et de restauration?

Réponse 4

Une évaluation préliminaire de l'état de l'édifice a été réalisée, laquelle était aussi détaillée qu'un rapport sur l'état des immeubles (REI).

Question 5

En ce qui concerne EPEP 3.2.2, est-ce que les projets à l'extérieur du Canada sont acceptables en vue de leur inclusion aux trois (3) projets de conservation qui doivent être présentés?

Réponse 5

Oui.

FIN